

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article264>



Projets de routes et agglomération de Delémont et environ

- Pro Val Terbi, l'association - Archives - Le Val Terbi et le trafic routier - Evolution du dossier : espoirs et inquiétudes -



Publication date: dimanche 1er juillet 2007

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Été 2007 : les projets de routes continuent de faire couler de l'encre. L'agglomération urbaine de Delémont, à laquelle participent les communes de Courroux et Vicques, intervient dans le dossier et modifie le contexte.

Michel Gury, membre de diverses commissions a écrit au bureau Urbaplan, chargé de conduire l'étude d'agglomération.

Avec son autorisation nous versions la lettre de Michel Gury au dossier :

Michel Gury
5, Impasse Chaipelat
2824 Vicques

Vicques, le 11 juin 2007

Note à l'intention du bureau Urbaplan et des membres du groupe de pilotage.

AGGLO DELEMONT - CATALOGUE DES MESURES

Mesdames, Messieurs,

Après réflexion et visite sur le terrain, je me permets de proposer l'adjonction d'une mesure au catalogue qui sera présenté à l'Assemblée des partenaires le 27 juin prochain :

ÉVITEMENT DE SOYHIÈRES : REALISATION FINALE

Dans les faits, les étapes de ce projet, qui débute à la sortie de Delémont et se termine à la limite cantonale JU/BL, se présente comme suit :

- **Soyhières 1** Evitement de la localité avec déplacement de la route cantonale, de la rivière et de la ligne CFF : réalisé (investissement de 50 millions de francs) ;
- **Soyhières 2** De la sortie de Soyhières en direction de Bâle jusqu'à la limite cantonale JU/BL : partiellement réalisé. À l'époque, projet accepté et crédits accordés mais travaux suspendus par le ministre P. Kohler, partisan d'une route vers Bâle à travers le Val Terbi ;
- **Soyhières 3** De Delémont en direction de Soyhières : en projet. Les plans détaillés de ce projet des années 80 peuvent être consultés au Service cantonal des ponts et chaussées.

Ajouter Soyhières au catalogue des mesures me paraît réaliste pour les raisons suivantes :

- contrairement aux autres projets de liaison vers Bâle, le nouveau credo de la politique cantonale, la réalisation finale de l'évitement de Soyhières **provoque très peu d'atteintes à l'environnement**, la route, sur une partie du tracé, bénéficiant de l'espace laissé libre par le déplacement de la voie CFF ;
- le tracé prévu est situé **entièrement à ciel ouvert**, d'où des frais moindres de construction, un entretien minime, sans rapport avec celui d'un éventuel tunnel sous les Rochers de Courroux (éclairage et ventilation) ;
- les dernières statistiques des Ponts et Chaussées (2006) font état d'un trafic journalier moyen de **4'700 véhicules de Soyhières en direction de Bâle** : à vues humaines, jamais la Confédération n'investira plusieurs centaines de millions de francs dans un tracé en tunnel qui, de plus, en évitant le village de Soyhières, « annule » les 50 millions de francs déjà investis ;
- le projet Soyhières, prévu dans Rail 2000, **utilise le site existant (pour la route) et un nouveau tracé, sur quelques centaines de mètres, pour le rail** : pourquoi choisir une autre solution beaucoup plus coûteuse et, surtout, très hypothétique ?
- Soyhières 3 postule la **suppression, sous le Vorbourg, du passage sur voie, tristement célèbre pour le nombre d'accidents graves** recensés chaque année ;
- Soyhières 3, dont **les plans existent**, approuvés à l'époque par le canton du Jura, la Confédération et les CFF, peut être réalisé très rapidement, contrairement au projet de tunnel inscrit dans le Plan directeur cantonal et prévu dans 20 ou 30 ans...
- la route Delémont - Bâle dépend depuis peu de la Confédération ; il est plus que probable qu'elle choisira un tracé en accord avec le canton : l'actuel projet de tunnel sous les Rochers de Courroux pourrait donc bien se voir abandonné au profit d'un **tracé plus naturel et moins onéreux** ;
- Soyhières 3 **s'intègre parfaitement au projet voté par le Conseil de ville de Delémont le 4 mai dernier** (voir copie de presse) : un crédit de 25'000 francs permettra l'étude de l'aménagement Nord-Est de Delémont dont on évalue l'investissement à près de 2 millions de francs ;
- Soyhières 3 laisse **toute latitude aux autorités concernées (Confédération, CFF, canton du Jura et Delémont) pour l'étude et la réalisation de la tangente Est de Delémont** ;
- de même, Soyhières 3 **laisse le choix aux autorités cantonales de la variante de l'évitement de Courroux** ; elles perdent du coup l'argument de l'intervention de la Confédération pour retarder sa réalisation ;
- surtout, ma proposition se trouve opportunément relayée au plus haut niveau par la très récente prise de position (5 juin, voir coupure de presse) des cantons du Nord-Ouest de la Suisse -JU, BE, SO, BS, BL, AG- plaidant pour **une réalisation rapide de la H18 Delémont Bâle et du doublement de la voie CFF sur le même tracé, avec la construction, dans les meilleurs délais, de possibilités de croisement** ;

- Soyhières 3 permet la réalisation de ces deux postulats, en **éliminant les risques d'une longue étude pour une nouvelle H18 et d'un report permanent de l'amélioration de la voie CFF** ;
- le plan ZEB des CFF ne prévoit qu'un investissement de 30 millions de francs sur 20 ans pour les 80 kilomètres du secteur Bienne - Delémont - Bâle : une misère ! L'occasion n'est-elle pas idéale de tenter d'**inscrire Soyhières 3 (route et rail, 2 projets coordonnés et peu coûteux) dans les prochains plans cantonaux et fédéraux** ? Il s'agit peut-être d'une chance historique ;
- finalement, ma proposition, qui est celle adoptée et défendue par Pro Val Terbi, **répond idéalement au mandat d'un projet d'agglomération** et renforce notre catalogue des mesures que je trouve actuellement un peu « léger » pour susciter l'intérêt de la Confédération.

Avec mes excuses pour le retard et pour le supplément d'étude !

Copie à Gérard Métille (Courrendlin) pour information et, à sa guise, pour diffusion au groupe de travail.

signé : Michel Gury